

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 15 janvier 2019

Président : Monsieur VANRYSEL Jean-Marie

Présents : Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur BINIAUX Jean-Philippe qui donne pouvoir à Monsieur ALUSSE Jérôme, Monsieur RICHOMME Vincent qui donne pouvoir à Monsieur VANRYSEL Jean-Marie Madame DUTRONQUAY Nathalie, Monsieur BIROST Moïse, excusés et Monsieur DESINDE Gilles.

Monsieur GAVAND Cyril a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Monsieur le Maire propose que le compte-rendu soit adopté dans un délai de 15 jours suivant sa transmission : le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

BILAN 2018

Monsieur le Maire fait le bilan de l'année 2018 : Les travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique Mairie et salles sont terminés.

PROJETS 2019

La sécurisation de la traverse de Clesles est au stade de l'ébauche.

Les travaux de la vélo route doivent commencer fin janvier.

Les travaux d'enfouissement de réseaux sont en cours ; la troisième et dernière tranche est prévue sur 2019.

REPLACEMENT BORNE FONTAINE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire de remplacer la borne fontaine sur la Place de la Mairie.

Monsieur GAVAND Cyril demande si on ne peut pas la remplacer par une autre déjà existante sur la Commune : elles sont toutes dans le même état de détérioration.

Après accord, les membres décident de la remplacer.

CONVENTION AIRE DE PARKING VELOROUTE

Dans le cadre de la réalisation de la vélo-route du Canal de la Haute-Seine entre Clesles et Conflans-sur-Seine, il est prévu l'aménagement d'une voie cyclable de 2 à 3 mètres de large et la création de 5 aires de repos proposant un espace pique-nique et des supports de stationnement vélo.

A Clesles, une aire de repos sera créée sur le domaine privé de la Commune.

La Commune s'engage à entretenir cette aire de repos située côté Saint-Oulph, avant le Pont.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- AUTORISENT le Maire à signer la convention avec le Département de la Marne pour l'aménagement et la gestion de la Vélo-route du Canal de la Haute-Seine et d'une aire de repos sur le domaine de la Commune de Clesles.

Tour de Table

Monsieur DELCAMPE Guy informe les membres que des coupures d'électricité vont avoir lieu pendant le transfert du réseau électrique suite aux travaux d'enfouissement sur la Commune.

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire.